



Mairie d'Anvin
258 Rue d'Hesdin
62134 ANVIN
Tél : 03/21/03/56/72
mairie@commune-
anvin.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANVIN EN DATE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

Date de convocation : le Samedi 23 Novembre 2024

L'An Deux Mil Vingt-quatre, le Jeudi 28 Novembre 2024 à 19H00 le Conseil Municipal de la Commune d'Anvin, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur OLIVIER André, Maire.

Étaient présents, tous les membres en exercice, à l'exception de :

Absent : PETIT Fredy

Absent excusé : CAYET Bertrand

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-17 du Code Général des collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur LECLERCQ Pascal est désigné pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire.

Ordre du jour de la séance :

- point sur les avancées
- état des ressources humaines
- point budgétaire et financier
- acquisitions et cessions de patrimoine
- finalisation du goûter des aînés
- calendrier
- questions diverses

La séance est ouverte,

Point sur les avancées :

Résidence NEXITY/CLESENCE : avancées des travaux, livraison des logements fin 2025. Une réunion publique est prévue pour le projet et les avancées.

Enquête publique/Eolien : Une enquête publique est ouverte à la Mairie d'Anvin du Lundi 9 décembre au Vendredi 10 Janvier 2025. Pour la mairie d'ANVIN, les permanences se tiendront le Lundi 9 Décembre 2024 de 10h à 13h, le Lundi 23 Décembre 2024 de 10h à 13h et le Vendredi 10 Janvier 2025 de 14h à 17H.

GAMM VERT : fermeture définitive au 31 Décembre 2024.

Transport LOMBART : fermeture du site d'Anvin, déménagement à Sallaumines

ABZAC : continue de s'agrandir

Plaque Rue d'Hesdin : Monsieur Champion, responsable du secteur, ne voit pas la nécessité de changer la plaque.

Etat des ressources humaines :

Un personnel technique, en arrêt de travail, est prolongé jusqu'au 8 Janvier 2025.

Situation budgétaire :

Deux Décisions modificatives à valider par le conseil municipal : après avoir délibéré et à l'unanimité des personnes présentes (9 voix pour) : décide de valider les décisions modificatives.

Acquisitions et cessions :

Avec Monsieur DELAY : terrain, presbytère : acquis par l'EPE, le bornage est effectué et les nouvelles parcelles numérotées.

Avec Madame DECLERCQ : Rue d'Hesdin, les numéros de parcelles sont attribués.

Finalisation du goûter des Aînés :

Les colis seront récupérés le 13 décembre et emmenés à la salle des fêtes. Les marchandises pour le goûter sont commandées chez Carrefour et seront retirées le vendredi après-midi. Madame DELALEAU Cathy ira chercher les coquilles et les chouquettes à la boulangerie Gournay le samedi.

La séance est levée à 21H00.

Ainsi fait et délibéré les an, mois et jours sus-dits,

Publié le Mercredi 04 Décembre 2024

Transmis au contrôle de légalité le Mercredi 04 Décembre 2024

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance	Le Maire
		